

Les joies du Paradis

Pour le dimanche de Pâques

I. Oh ! quel sera notre bonheur si nous souffrons patiemment dans cette vie les peines qui la traversent ! Elles finiront un jour les craintes, les maladies, les persécutions, les angoisses et toutes ces croix dont le ciel nous aura chargés ; et ces croix, si nous nous sauvons, deviendront pour nous dans le paradis autant de sujets d'allégresse et de gloire. *Tristitia vestra*, dit le Seigneur, pour nous encourager, *vertetur in gaudium*. (Jn. XVI. 20.) Les délices du paradis sont si grandes, que nous, faibles mortels, nous ne saurions ni les expliquer ni les concevoir. *Oculus non vidit*, dit l'Apôtre, *nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum*. (I. Cor. II. 9.) Jamais œil ne vit de beautés semblables à celles du paradis, jamais oreille n'entendit d'harmonie aussi douce que les harmonies du paradis ; jamais le cœur humain ne put arriver à comprendre les plaisirs que Dieu a préparés à ceux qui l'aiment. Il est beau de voir une campagne ornée de collines, de plaines, de bosquets, de marines ; il est beau de voir un jardin plein de fruits, de fleurs et de fontaines. Oh ! combien le paradis est plus beau.

II. Pour entendre jusqu'où arrivent les joies du paradis, il suffit de savoir que dans cet heureux royaume réside un Dieu tout-puissant toujours appliqué à faire le bonheur de ses âmes chéries. Le paradis est un lieu, dit S. Bernard, où *nihil est quod nolis, totum est quod velis* ; là, vous ne trouverez rien qui vous déplaie et vous y trouverez tout ce que vous pourrez désirer. *Nihil est quod nolis*. Il n'y a point de nuit dans le paradis, point de saisons diverses, point d'hiver, point d'été, on y jouit d'un air toujours serein, d'un printemps continué toujours délicieux. Il n'y a là ni persécution ni envie, parce que tous s'aiment sincèrement, et que chacun se réjouit du bonheur des autres comme du sien propre. Il n'y a plus ni maladies ni douleurs parce que le corps n'y est plus sujet aux souffrances physiques. Il n'y a point de pauvreté parce que chacun y est riche, n'ayant rien à désirer. Il n'y a plus de craintes, parce que l'âme affermie dans la grâce ne peut plus pécher ni perdre le bien qu'elle possède.

III. *Totum est quod velis*. Vous aurez dans le paradis tout ce qui peut exciter les désirs. La vue s'y porte avec complaisance sur celle cité si belle et sur ses habitants, tous vêtus en princes, parce que tous sont rois de ce royaume éternel. Là, nous verrons la beauté de Marie qui nous paraîtra plus belle que tous les anges et tous les saints ensemble ; nous verrons la beauté de Jésus surpassant infiniment celle de Marie. Les parfums du paradis satisferont l'odorat, tandis que les harmonies célestes mêlées des chants des bienheureux charmeront l'oreille. Ceux-ci avec des voix toujours douces, chanteront éternellement les louanges divines. Ah ! mon Dieu, je ne mérite point le paradis, mais l'enfer ; mais votre mort, par ses mérites, m'a fait espérer que j'obtiendrai le paradis. Si je le désire, c'est moins pour en jouir que pour pouvoir vous louer éternellement sans crainte de vous perdre. Étoile de la mer, Marie, ma mère, c'est vous qui par vos prières devez me conduire au paradis.